



Le 28 novembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

VERS LA CREATION DE L'UNION NATIONALE DES PORTS DE PLAISANCE

UNE NOUVELLE UNION NATIONALE CONNECTEE AUX REALITES LOCALES POUR REPRESENTER LES INTERETS DES PORTS DE PLAISANCE ET ZONES DE MOUILLAGE

L'Association des Ports de Plaisance de l'Atlantique (APPA) et l'Association des Ports de Plaisance de Bretagne (APPB) tissent des liens étroits depuis de nombreuses années. Fortes de ces partages d'expérience et de leur représentativité, portée par 140 ports de plaisance, leurs conseils d'administration ont décidé hier de s'engager dans une nouvelle dynamique de dimension nationale.

Les deux Associations régionales défendent déjà les intérêts des ports de plaisance au sein de deux instances nationales devenues incontournables :

- La Confédération du Nautisme et de la Plaisance (CNP) regroupant les représentants des loisirs nautiques, des usagers, des industries nautiques et des ports de plaisance,
- Le Comité Nautisme et Plaisance, structure interministérielle de travail, co-présidée par le Secrétaire Général à la Mer et le Président de la CNP.

Elles souhaitent aller plus loin et appellent les autres organisations régionales à rejoindre ce mouvement.

Association des Ports de Plaisance de Bretagne
Capitainerie du Kernével - CS 90060
56260 Larmor-Plage - Tél. 02 97 65 47 45 -
contact@portsdebretagne.fr
www.portsdebretagne.fr

Association des Ports de Plaisance de l'Atlantique
Capitainerie du port des Minimes
17026 La Rochelle Cedex 1
Tél. 06 18 53 47 67 – guilloto.appa@gmail.com
www.appatlantique.com

Leur ambition est celle de structurer un lieu d'échanges inter-régions et inter-ports et réunir une équipe de Délégués généraux de toutes les unions régionales qui désirent travailler de manière transversale et agile. Cette coordination décentralisée doit pouvoir s'appuyer sur les expériences et les savoir-faire régionaux, en limitant les coûts de structure ou de siège et en répondant directement aux attentes de tous les ports de plaisance.

« Nous sommes aujourd'hui écoutés car nous connaissons, grâce aux nombreux échanges créés avec les élus, gestionnaires et personnels de ports adhérents, les sujets qui les préoccupent. C'est pourquoi nous estimons qu'il est temps de créer une nouvelle structuration, tournée vers l'avenir de nos ports. Une organisation de dimension nationale, mieux connectée aux réalités du terrain, portant la parole de l'ensemble de nos ports, petits ou grands, à gestion privée ou publique, sur pontons ou corps-morts, avec ou sans escales... » annonce Michaël Quernez, Président de l'APPB.

« Ce regroupement de nos associations s'inscrit dans une logique d'ouverture et de dialogue constructif avec les autres associations régionales avec lesquelles nous partageons les mêmes valeurs et échangeons d'ores et déjà régulièrement autour des mêmes objectifs » complète Bertrand Moquay, Président de l'APPA.

Les deux Présidents entendent, au-delà de valoriser les ports de plaisance comme acteurs du développement économique, poursuivre plusieurs objectifs :

- Affirmer une position d'interlocuteur des pouvoirs publics,
- Promouvoir la pratique de la plaisance, favoriser l'innovation et penser le port de demain,
- S'adapter aux nouveaux usages et aux futures générations afin de pérenniser l'existence des ports dans le paysage littoral et fluvial,
- S'inscrire dans une démarche de développement durable en maîtrisant le management environnemental des services et infrastructures,
- Créer du lien, de la cohésion et une continuité des territoires,
- Faire entendre la voix des unions régionales en proposant un retour concret des activités et problématiques des ports de plaisance,
- Porter des actions collectives et fédérer tous les acteurs,
- Travailler dans une logique de promotion d'une filière « nautisme et plaisance » aux côtés des autres acteurs de la Confédération du Nautisme,
- Assurer une veille et une représentation hors des frontières françaises.

« Nous souhaitons nous exprimer d'une seule voix sur les questions nationales à travers cette nouvelle Union Nationale des Ports de Plaisance. Ouverte à tous, l'UNPP sera formalisée au 1^{er} trimestre 2020 et prendra sa place comme un acteur majeur des grands débats de la communauté maritime et force de proposition auprès des instances nationales ».

Michaël QUERNEZ
Président de l'APPB



Bertrand MOQUAY
Président de l'APPA



Association des Ports de Plaisance de Bretagne
Capitainerie du Kernével - CS 90060
56260 Larmor-Plage - Tél. 02 97 65 47 45 -
contact@portsdebretagne.fr
www.portsdebretagne.fr

Association des Ports de Plaisance de l'Atlantique
Capitainerie du port des Minimes
17026 La Rochelle Cedex 1
Tél. 06 18 53 47 67 – guilloto.appa@gmail.com
www.appatlantique.com